

# Supervision

**des coachs certifiés, formateurs et  
facilitateurs**



**PROGRAMME 2025**

[www.osiris-conseil.com](http://www.osiris-conseil.com)

Charte déontologique

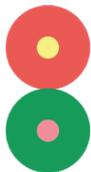
**EMCC**

*European Mentoring &  
Coaching Council*



**OSIRIS CONSEIL** - 9, rue Molière - 92400 Courbevoie - Tel : + 33 (0) 1 64 23 03 07 Email : [contact@osiris-conseil.com](mailto:contact@osiris-conseil.com)  
N° de déclaration d'activité : 11770322877 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)





## La Supervision des coachs certifiés, formateurs et facilitateurs.

Le pôle supervision d'Osiris est indépendant de l'école de coaching Osiris et ouvert à toutes les approches de coaching. Notre intention est de contribuer au professionnalisme des métiers de l'accompagnement.

Notre volonté est de proposer une supervision sécurisante, autorisante et ressourçante pour se déployer dans son métier d'accompagnant centré sur le processus de coaching indépendamment des approches de coaching.



### Les objectifs de la supervision

Superviser un coach, c'est l'inviter à élaborer une vision « supérieure\* » de son « être-coach ».

Être supervisé, c'est :

- ⇒ répondre à une obligation déontologique
- ⇒ s'offrir une parenthèse pour se ressourcer
- ⇒ s'ouvrir à être confronté et conforté
- ⇒ offrir des garanties à ses clients

Venir en supervision, c'est répondre à trois types de demande :

- ⇒ **Réinterroger son geste professionnel**
  - Contrat, processus, cadre, posture, déontologie et éthique
- ⇒ **Prendre du recul par rapport à ses situations clients**
  - Difficultés, processus parallèles, zones aveugles, résonances
- ⇒ **Travailler sur soi**
  - Impact émotionnel, positionnement, identité professionnelle



### Types de supervision :

#### La supervision individuelle

👉 Elle permet la réflexivité, dans un cadre intime et sécurisé.

#### La supervision collective

👉 Elle permet la pratique du geste professionnel avec ses pairs.

Pour vous accompagner, notre équipe de superviseurs certifiés s'appuie sur le code déontologique et les règles éthiques de la Professional Supervisors Federation – PSF – ainsi que les compétences de Superviseur référencées par les associations de coach EMCC et ICF.



## Les modalités de la supervision

### A qui s'adresse la supervision ?

Professionnels de l'accompagnement et du management : facilitateurs, formateurs et coachs certifiés.

### Accessibilité aux PSH (*Personnes en Situation de Handicap*)

Des aménagements spécifiques aux différentes situations de handicaps sont possibles sur l'ensemble de nos supervisions. Un entretien individuel avec un référent handicap sera réalisé afin d'évaluer le type de dispositif à mettre en place ou prévoir.

### Les coûts de la supervision selon formule :

#### Supervision collective

En présentiel (Paris ou Toulouse) ou en distanciel selon les groupes constitués :

#### **1) Forfait de 6 séances collectives**

21h00 réparties en groupe en demi-journée (03h30 par séance), à fréquence de toutes les 6/8 semaines (groupes constitués en fonction de l'expérience professionnelle).

**Tarif forfait : 1 080 € HT + 20% TVA**

#### **2) Forfait Hybride : 5 séances collectives + 3 séances individuelles**

17h30 réparties en groupe en demi-journée (3h30 par séance), à fréquence de toutes les 6/8 semaines (groupes constitués en fonction de l'expérience professionnelle) + 3 séances individuelle de 1h00 chacune soit 3 heures de supervision individuelle).

**Tarif forfait : 1 350 € HT + 20% TVA**

*Les séances non consommées dans les forfaits collectifs ne sont pas remboursables.*

#### Supervision individuelle

En présentiel (Paris ou Toulouse) ou en distanciel de 1h00-1h30

**Tarif : 220 € HT + 20% TVA par séance**

*Une séance annulée moins de 24h00 avant la séance est due.*

*Un report est possible 24h00 avant la séance selon disponibilité des 2 parties*

Les frais de déplacement, hébergement et restauration sont à la charge du supervisé.

Une convention de supervision peut-être demandée à la confirmation de la supervision dans le cadre d'un financement extérieur.

Une attestation de réalisation peut être délivrée pendant ou en cours de la supervision notamment pour les formateurs dans le cadre de leur certification Qualiopi.

Une feuille d'émargement peut être prévue à la demande pour chaque séance afin de comptabiliser les heures de présence.

### **Information, devis et inscription**

Email : [contact@osiris-conseil.com](mailto:contact@osiris-conseil.com) | Tel : 01 64 23 03 07



## **Encadrement et pédagogie**

### **Encadrement supervision**

**Isabelle Saint-Macary**, Superviseure et coach praticienne certifiée`  
*ESC, Osiris, Ecole de l'Approche Systémique Paradoxe, IDSUP, Sophrologue Caycédiennne*

Directrice Régionale pour la Marque 1.2.3 du Groupe ETAM durant 10 années, passionnée de mode et surtout par les ressources des hommes et des femmes d'entreprise, par la force du collectif en tant que système agile, Isabelle a développé et façonné son rôle de coach externe afin de favoriser l'ancrage des ressources connues et émergentes des individus et des groupes pour permettre d'avancer, de proposer et de s'adapter efficacement. Puis, au fil de son évolution professionnelle, elle a développé son identité de superviseure, auprès de coaches, de dirigeants et de leurs équipes. Elle conjugue bienveillance et confrontation pour permettre un autre regard sur soi, les situations, les enjeux et les interactions humaines. Pour Isabelle, la supervision est un espace écologique du coach professionnel, un lieu ressourçant, sécurisant, exploratoire et modélisant.

**Christophe Biquet**, Superviseur et coach praticien certifié  
*DUSG IAE, DU Coaching IAE, IDSUP, Praticien EFT*

Doté d'une expérience précoce et diversifiée des relations humaines, gérant de TPE familiales et professeur de piano en école de musique depuis 25 ans, Christophe est aujourd'hui coach professionnel et Superviseur certifié. Il accompagne les femmes et les hommes en individuel et en collectif, selon une approche systémique et créative, qui permet de faire émerger les « transactions » relationnelles dans l'entreprise. Son identité d'accompagnant repose sur une

conviction forte: les rôles dans l'entreprise se métamorphosent; chaque personne en responsabilité est donc appelée à développer sa posture d'accompagnant. Le coaching et la supervision sont des outils puissants pour soutenir cette transformation. Il offre une présence bienveillante et confrontante, sécurisante et créative, créant de l'espace pour l'accueil des émotions et le cheminement de la personne accompagnée.

### **Nombre de stagiaires**

Nos supervisions collectives sont composées de petites groupes (entre 3 à 6 supervisés). Nous privilégions les petits groupes afin de faciliter les échanges et créer une véritable cohésion de groupe.

### **Les modalités pédagogiques**

Les méthodes de supervision (à titre indicatif) sont :

- Le modèle Seven-Eyed
- L'aquarium augmenté
- La cascade
- Le groupe d'analyse de pratique de type Balint

Nous nous appuyons sur le code déontologique et les règles éthiques de la Professional Supervisors Federation (PSF) et les compétences de Superviseur référencés par les associations de coach EMCC et ICF.



### **Programme d'une séance de supervision**

- Accueil
- Inclusion inclusive
- Recueil des situations
- Mise en travail
- Débriefing
- Déclusion

Processus pour les mises en travail : supervision individuelle, processus collectifs, apports didactiques.